
	Gestion du Système Documentaire Qualité	 Institut Universitaire de la Face et du Cou	Page 1 / 5
P/S/G/PS/PL/HYG/07 Version 2 Mise en application le 19 septembre 2016	TENUE REGLEMENTAIRE AU BLOC OPERATOIRE		

Objet : L'objectif est d'atteindre une maîtrise maximale de l'environnement au bloc opératoire en limitant la production de particules émanant des soignants. Pour cela il est indispensable que toutes les personnes travaillant au bloc opératoire ou y rentrant respectent **strictement** ce règlement.

- Port permanent de la tenue de bloc opératoire (tunique-pantalon).
- Sabots de bloc.
- Coiffe recouvrant totalement les cheveux.
- Masque recouvrant entièrement la bouche le nez et le menton.
- Retrait complet des bijoux (montres, bracelets, bagues y compris l'alliance).
- Ongles courts, pas de vernis, pas de faux ongles.

Personnes concernées :

Toute personne entrant au bloc opératoire (personnel médical, paramédical, visiteurs, étudiants...).

Références :

- Législation du Code du Travail : art. R231 – 56- 8 « fournir des vêtements de protection ou vêtements appropriés ».
- Elaboration et mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène (décret 99 – 1034 du 06/12/1999) relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales.
- Circulaire N° 17 du 15 Avril 1995 relative à la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé qui doit pourvoir aux mesures d'hygiène personnelles et collectives.
- Circulaire N° 99 – 680 du 08/12/1999 qui préconise le port d'objet de protection.
- Norme européenne NF EN 13795-Partie 1-2 et 3 sur le choix de la tenue opératoire.
- Les coiffes : respect des directives sur les DM (93 / 42 CEE) soit les directives EPI 89 /686 CEE.
- Les tenues professionnelles dans les établissements de santé – CCLIN Sud-Est – 2008.
- Tenue vestimentaire, procédure de AP – HM (assistance publique des hôpitaux de Marseille 2002).
- Maîtrise de l'environnement au bloc opératoire : MC Jacomme IBODE Cadre supérieur, R. Lesrvoisier IBODE hygiéniste / RRH. Publication 2008.
- Site internet : CCLIN Sud-Est ainsi que Tirésia 1998 : le comportement au bloc opératoire.

Le magazine maîtrise de la contamination N° 61 : mai 2009.



Personnes Responsables de l'application :

Directrice des Soins Infirmiers du CAL
 Cadre Chef de Bloc

Abréviations :

DAOM : Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DAV : Distributeur Automatique de Vêtement
SHA : Solution hydro-Alcoolique

Rédaction	Vérification	Validation
N. PRIOTTON Cadre de Santé A. LONNE Responsable de Bloc C. VALENZA Cadre Chef de Bloc CHU Mise à jour : I. LORENZONI IDE BLOC	C. LANOYE Directrice des Soins CAL Dr O. DASSONVILLE Chirurgien CAL Pr L. CASTILLO Chirurgien CHU Dr L. CHEMALY MAR Conseil de Bloc Dr E. CHAMOREY Président du CLIN	Commission Qualité Risques du 12 septembre 2016

	Gestion du Système Documentaire Qualité	 Institut Universitaire de la Face et du Cou	Page 2 / 5
P/S/G/PS/PL/HYG/07 Version 2 Mise en application le 19 septembre 2016	TENUE REGLEMENTAIRE AU BLOC OPERATOIRE		

Documents complémentaires :

- *Bonnes Pratiques de l'hygiène des mains*
- *Tenue de base du personnel soignant*
- *Traitement Chirurgical des mains par frictions*
- *Port des lunettes ou écran de protection*
- *Nettoyage des sabots du personnel du bloc opératoire*
- *Nettoyage des sabots du personnel du bloc opératoire*
- *Lavage au LDS des sabots du personnel du bloc opératoire*

Mot(s) clé(s) : CAL – IUFC

Chemin dans Kaliweb : Parcours de Soins - Pôles Médicaux et Médico Techniques / Soins : Médecine - Chirurgie / Gestion documentaire / Processus support / Personnel / Hygiène

DESCRIPTION

Il existe un vestiaire dédié aux Hommes et un vestiaire dédié aux Femmes :

- Mettre ses effets personnels (sac à main, téléphone, clef,...) dans un casier identifié par un N°, fermer le casier et conserver la clef.
- Repérer le N° de casier et prendre le cintre portant le même N° sur le portant pour y déposer sa tenue blanche « Hors Bloc » (Tunique et pantalon).
- Déposer ses chaussures professionnelles « Hors Bloc » au niveau inférieur du portant.

Avant l'habillage pratiquer un lavage simple des mains.

- **Revêtir la tenue de Bloc Opératoire.**
 - **Tunique et Pantalon** en non tissé de couleur et à Usage Unique (pantalon et tunique disponibles dans le même emballage). Elle est destinée à réduire la contamination par le personnel à l'intérieur du bloc opératoire contrairement à la tenue de base. Le laçage du cordon à la taille doit être à l'intérieur du pantalon.
Nb : Il existe différentes tailles de tenue à Usage Unique : S/M/L/XL/XXL).
 - **Coiffe** adaptée (charlotte) recouvrant l'intégralité des cheveux.
Proscrire les bonnets et les calots car ils ne sont pas suffisamment enveloppants.
 - **Masque chirurgical** (obligatoire) recouvrant le nez, la bouche, et la barbe le cas échéant. Son objectif est de piéger les gouttelettes émises lors de l'expiration par le soignant. Il protège les soignants des liquides biologiques pouvant être projetés au cours des actes de soins. Le masque ne doit pas être touché ou repositionné. Il est à changer toutes les 2 ou 3 heures et à chaque patient.
Nb : Si intervention à risque de projections ou utilisation du laser, prévoir un masque à visière ou des lunettes de protection.
 - **Sabots dédiés** au Bloc Opératoire disponibles sur le péristel.
 - Surveste en tissu changée hebdomadairement ou si souillée.

P/S/G/PS/PL/HYG/07

Version 2

Mise en application le 19 septembre
2016

TENUE REGLEMENTAIRE AU BLOC OPERATOIRE

- Entrer dans la zone de Bloc Opérateur en respectant le principe de marche en avant.
- Pratiquer une friction des mains à la SHA (distributeur à la sortie des vestiaires).

AUCUNE PERSONNE NE DOIT RENTRER AU BLOC OPERATOIRE EN CIVIL

AUCUNE PERSONNE NE DOIT SORTIR DU BLOC EN TENUE DE BLOC

Remarque : après toute intervention de classe Altemeier 4, changer de tenue (tenue + charlotte) et éliminer en DASRI

Pour sortir du bloc :

- Oter le masque à l'extérieur de la salle et l'éliminer en DASRI
- Effectuer une friction hydro-alcoolique
- Se rendre au vestiaire

- Jeter la coiffe, et la tenue dans le sac DAOM
- Déposer les sabots de bloc dans le bac prévu à cet effet.
- Revêtir sa tenue de base puis se laver les mains.

P/S/G/PS/PL/HYG/07

Version 2

Mise en application le 19 septembre
2016

TENUE REGLEMENTAIRE AU BLOC OPERATOIRE

La tenue au bloc opératoire doit être respectée en fonction des différentes zones

PRINCIPE D'ASEPSIE PROGRESSIVE AU BLOC OPERATOIRE

	Zone à bas risque	Zone à risque modérée	Zone à haut risque	Zone à très haut risque
Sites concernés	*circulation hors bloc	*salle de surveillance post interventionnelle. *Salle de transfert. *Circulation du bloc *Salle de stockage du matériel stérile et d'anesthésie *Salle de repos interne au bloc *Bureau interne au bloc	*Salle d'intervention hors zone opératoire	*Zone opératoire
Tenues préconisées	*tenue de base	*Tenue de bloc *Article coiffant *Sabots	*tenue de bloc *Article coiffant *sabots *Masque +/- lunettes de protection ou masque à visière	*Tenue de bloc *Article coiffant : cagoule. *Sabot *Masque +lunettes de protection ou masque à visière *casaque stérile *gants stériles



Accès vers la zone opératoire



Sortie de la zone opératoire

P/S/G/PS/PL/HYG/07

Version 2

Mise en application le 19 septembre
2016

TENUE REGLEMENTAIRE AU BLOC OPERATOIRE

REGLES DE DESHABILLAGE LORS DE LA SORTIE DU BLOC OPERATOIRE

Eléments d'habillement	Lieux de déshabillage	Filière d'élimination
Retirer les gants et la casaque stérile Ces 2 éléments peuvent être retirés simultanément en retournant la casaque en « doigt de gant ».	Salle d'intervention	DASRI
Retirer le masque	A l'extérieur de la salle (quel que soit l'intervention)	DASRI
Retirer les articles coiffants	Vestiaire du bloc	DAOM
Retirer la tenue de bloc	Vestiaire du bloc	DAOM
Retirer les sabots	Vestiaire du bloc	Bac réservé aux sabots uniquement
Revêtir la tenue de base	Vestiaire du bloc	
Retirer la tenue de base	Vestiaire Central	Trappe du DAV